



Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation

Mercredi 21 février 2024

Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation au mercredi 21 février 2024.

Analyses et prélèvements

Afin de vérifier la sécurité sanitaire des intervenants sur le chantier d'évacuation des déchets et des riverains, des mesures et analyses sont réalisées selon le plan suivant :

- 30 mesures environnementales en limite de chantier
- 30 mesures environnementales au droit des zones de traitement
- 20 mesures sur opérateurs

Le respect des obligations réglementaires est garanti par un laboratoire extérieur et indépendant.

Lors des mesures effectuées le 14 février, un prélèvement (sur les 9 réalisés au total ce jour-là) contenait 4 fibres d'amiante, bien inférieur au seuil réglementaire qui est de 5 fibres d'amiante par litre (Code de la santé publique). Tous les autres prélèvements ont été négatifs, comme lors des précédentes campagnes hebdomadaires de prélèvements.

En application du principe de précaution, deux prélèvements complémentaires ont été effectués pour les journées du 17 février au 18 février sur le site du prélèvement contenant 4 fibres d'amiante.

Sur les 2 prélèvements effectués :

- l'un a été réalisé à l'endroit même du prélèvement positif du laboratoire AN DIAG le 14/02/2024.
- Le second a été réalisé au proche des barrières HERAS au niveau de l'école. Ce prélèvement complémentaire a été mis en place afin d'élargir la zone de contrôle.

Concernant le déroulement du prélèvement, deux pompes ont été posées le 17/02/2024 à 12h02, avec une période de prélèvement de 24 heures du 17/02 au 18/02/2024 (les prélèvements habituels sont réalisés sur des période de 4 H).

Pour ces deux prélèvements, aucune fibre d'amiante n'est détectée.

Vous trouverez les résultats de ces prélèvements annexés à ce communiqué.

Toutes les informations sont disponibles sur www.rouen.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53